



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-51324>

Département(s) de publication : 72

Annonce n° 26-51324

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-49643

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Le Mans Métropole

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24720013200014

Ville : Le Mans

Code postal : 72039

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 72

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Mission d'assistance au contrôle des pièces comptables et financières de clubs sportifs professionnels - 4 saisons sportives - 2025/2026 et les 3 suivantes

Code CPV principal - Descripteur principal : 79210000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le détail du phasage des missions figure au cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Le Mans Métropole a la compétence pour la gestion des clubs professionnels appartenant à une ligue professionnelle et évoluant soit au 1er ou 2ème niveau national. Cela concerne Le Mans Sarthe Basket (MSB) qui évolue dans le championnat Betclic Elite (1er niveau national) et pour Le Mans FC qui évolue en Ligue 2 (2ème niveau national) puis en Ligue 1 la saison prochaine. La durée du marché couvre le contrôle de 4 saisons sportives ; la saison sportive se déroulant du 1er juillet de l'année N au 30 juin de l'année N+1. Il est à noter que pour l'année 2025-2026, les phases seront exécutées dans un calendrier plus compact compte tenu de la date de notification du marché ; le titulaire doit avoir pris cette contrainte en compte dans son offre et dans les moyens dédiés

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : durée du contrat, Au lieu de la durée estimative du contrat est de 48 mois, lire la durée estimative du contrat est de 5 ans

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/05/2026